

Communications avec les jésuites et l'église catholique sur l'affaire du Père Lamande SJ , prêtre pédophile

ce qui suit ne fait que de reprendre des extraits du blog : <http://franklin2.canalblog.com/>

Table des matières

08/03 mail au « Groupe d'accueil et de veille pour les situations d'abus sur les personnes.....	3
2016.....	4
29/10/2014 de Kergaradec.....	4
29/10/2014 à kergaradec.....	4
29/10/2014 a provincial adjoint.....	6
14/10 rep au provincial cc kergaradec groupe.....	6
01/10/2014 du provincial.....	8
23/09/2014 entretien avec le père de Kergaradec.....	8
21/09/2014 au provincial.....	9
20/09 groupe d'accueil.....	9
23/07/2014 rencontre avec le père de Kergaradec.....	10
16/06/2014 de JY Grenet.....	11
31/05/2014 réponse de JY Grenet.....	11
28/05/2014 mail à JY Grenet, SJ.....	11
27/05/2014 mail à Mgr Carré.....	12
27/05/2014 mail de Mgr Carré.....	12
19/05/2014 Mgr Carré.....	12
20/02/2014 Mgr Carré.....	12
2014.....	13
19/09/2013 pape François.....	13
01/03/2013 mail du père WAFFELAERT.....	13
07/0221/02/2013 mail au père WAFFELAERT.....	14
/2013 LRAR au Vatican.....	14
10/01/2013 mail au vatican.....	14
2013.....	15
29/05/2012 lettre au Vatican.....	15
30/04/2012 accusé de réception.....	17

25/04/2012 lettre RAR au père Grenet S.J.....	18
16/02/2012 mail au père Grenet S.J.....	19
2012.....	19
21/11/2011 réponse du père Grenet S.J.....	19
20/11/2011 mail au père Grenet S.J.....	19
23/10/2011 mail au père Grenet S.J. avec copie au père Dumortier, S.J , recteur de l'université Pontificale Grégorienne.....	20
22-06-2011 lettre au père Dumortier, S.J , recteur de l'université Pontificale Grégorienne.....	20
22-06-2011 réponse du père provincial Grenet, S.J	21
10-06-2011 mail au père provincial Grenet, S.J	22
06/04/2011 entretien téléphonique avec le père Debains S.J.....	22
21/03/2011 entretien téléphonique avec le père Grenet, provincial France de la S.J.	23
11/02/2011 rendez vous avec le père Lamy.....	23
2011.....	23
17/11/2010 réponse du père Lamy par mail.....	23
9/11/2010 premier mail au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague.....	24
8/11/2010 mail d'un camarade envoyé directement au père Lamy.....	25
14/10/2010 contact téléphonique avec le père Debains.....	25
2/10/2010 entretien téléphonique avec le père Lamy.....	26
4/07/2010 troisième lettre au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague.....	26
29/06/2010 réponse du père Lamy.....	26
22/06/2010 deuxième lettre au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague.....	27
15/06/2010 réponse du père Lamy.....	28
29/05/2010 première lettre au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague.....	29

08/03 mail au « Groupe d'accueil et de veille pour les situations d'abus sur les personnes

Objet : le père Lamande, prêtre jésuite pédophile à l'école Saint Louis de Gonzague à Paris

Bonjour, J'ai déjà été en contact avec le père Yves de Kergaradec, à propos de l'affaire citée en objet

Fin 2014, j'avais accepté avec amertume que l'objectif essentiel et fondamental des jésuites et de votre commission était d'enterrer les affaires de prêtres jésuites pédophiles, et de tout faire pour éviter qu'elles ne soient portées à l'attention du public. Cette démarche est pourtant essentielle pour sensibiliser les familles sur un tel risque et expliquer aux enfants les réactions à avoir dans de telles situations.

J'ai récemment vu le film « Spotlight », et me suis intéressé de près à l'affaire du Père Bernard Preynat et du Cardinal Barbarin à Lyon ; je suis, maintenant plus que jamais, convaincu que l'affaire du père Lamande ne peut rester en l'état et j'attends qu'une suite soit donnée à mes mails du 29/10/2014 au provincial adjoint et au père de Kergaradec.

Je souhaite que contact soit pris avec les quatre camarades dont je parlais, et que cette affaire soit rendue publique par vous même, par exemple sur le site des jésuites de France, afin que soient informés les 90 % de mes camarades dont je n'avais pas les coordonnées, afin que cela puisse « libérer la parole » de ceux qui ont été agressés. Je me doute que ce n'est pas ce simple mail qui fera changer votre ligne de conduite, que vous suivez maintenant depuis 6 ans. Je vous informe donc que je vais engager une approche nouvelle pour faire aboutir ma démarche.

Cordialement

JP Martin Vallas

2016

29/10/2014 de Kergaradec

Monsieur,

J'ai lu attentivement votre message et les quatre témoignages que vous citez. En effet, ils ne s'accordent pas avec ce que je vous ai dit après avoir rencontré les anciens responsables de Franklin encore vivants. **Je ne crois pas qu'ils m'ont menti. Je continue à**

être persuadé qu'ils étaient aveugles, qu'ils ne voulaient pas ou ne pouvaient pas entendre les bruits qui leur étaient parvenus, au moins à deux d'entre eux. Dans l'ambiance du temps, je peux le comprendre, même s'il apparaît aujourd'hui que c'était une faute.

Je veux bien communiquer avec les auteurs de ces témoignages ou les rencontrer pour en recevoir des précisions supplémentaires. Nous ne pouvons rien conclure sur la base d'une indiscretion, de rumeurs ou d'une conviction...

Comme vous, j'aimerais avoir des preuves, mais est-ce possible après un demi-siècle?

Cordialement,

Yves de Kergaradec

29/10/2014 à kergaradec

mon père,

vous m'aviez à peu près convaincu l'autre jour au téléphone que jamais aucun adulte de l'époque ne nous dira ce qui c'était passé, car ils étaient tous aveugles à cette réalité!

Mais à la réflexion, il me semble que ceci ne cadre pas du tout avec les quatre témoignages suivants :

22/11/2010 éviction du père Lamande

Cher Camarade

Pour information, j'ai appris par une indiscretion qu'en fait la hiérarchie du Père Lamande connaissait très bien la situation et les déviations de ce jésuite

Le Père Lauras , recteur, le savait

Comme le père Debains

Dans vos réponses, vous avez donc obtenu malheureusement beaucoup de mensonges

Et ce ne sont pas les récentes clarifications sur les prêtres pédophiles qui change quoi que ce soit

Je voulais tout de même vous prévenir

Bien cordialement

29/03/2011 éviction du père Lamande

Franklinois entre 1973 et 1986, j'ai vécu l'éviction du Père Lamande qui a été décidée par la hiérarchie de manière très rapide, ce qui choqua quelques parents et le surveillant de l'époque, M. DE POSTEL, qui est resté fidèle à sa mémoire et qui a été débarqué peu après. Déjà à l'époque, la rumeur avait couru et les parents s'étaient divisés.

Je ne suis donc qu'à moitié surpris de votre témoignage.

05/04/2011 éviction du père Lamande

Jean-Pierre,

ton mail m'a évidemment beaucoup touché, car il m'a replongé dans l'univers de Franklin qui a marqué une bonne partie de ma vie (je suis arrivé au Petit Collège en 8ème et suis ressorti de Franklin en terminale) et je ne peux m'empêcher de projeter de telles agressions potentielles sur mes filles âgées de 4 à 10 ans.

Je me souviens très bien du Père Lamande et de son train électrique. Je n'ai que de bons souvenirs de son foyer; c'était une sorte de privilège d'y avoir accès. Je n'ai jamais vu ni subi le moindre écart de sa part.

Ton récit ne m'a étonné plus que ça, car je me souviens avoir appris, lorsque j'étais en 5ème ou en 4ème au grand collège, que le Père Lamande avait été exclu pour une affaire de meurs. Cette exclusion avait été

organisée par des parents d'élèves, mais était restée assez confidentielle. J'avais eu cette info par d'autres élèves issus du Petit Collège, je pense. Je me souviens en avoir parlé à mes parents à l'époque, qui n'en savaient rien avant que je leur en parle; ils m'avaient alors alerté sur ce type de comportement dangereux, sur un plan général. Je me souviens avoir été vigilant, dans ma tête d'enfant puis d'adolescent, à partir de cette époque, vis-à-vis des autres Pères de Franklin et d'une façon générale.

Je suis né en 1963. J'avais environ 12 /13 ans en 5ème et 4ème. C'était donc en 1975 ou 1976 environ.

Je pense donc que c'est en prenant contact avec des élèves de Franklin un peu plus jeunes que moi, que tu pourras peut-être savoir plus précisément ce qui s'était passé à l'époque. **En tout cas je suis sûr que tous les jésuites de l'époque sont parfaitement au fait du sujet.**

Bonne recherche.

22/04/2012 éviction du père Lamande; témoignage de Grégoire Ader

Bonjour Jean-Pierre,

Je soutiens pleinement ta démarche et admire ta persévérance face à des interlocuteurs qui se serrent les coudes pour défendre "l'honneur" de Franklin et de la Compagnie de Jésus. Ils ne font que jouer la montre en espérant que tu abandonnes ton combat. Le père Lamy te souhaite de "garder la paix intérieure", encore faudrait-il que tu l'acquiesces ! D'autres jugent que la mort du père Lamande clôt définitivement le dossier. Toi, tu es toujours vivant, mais c'est visiblement sans importance pour eux.

J'ai été élève du petit collège de 1970 à 1975. Je me souviens bien du père Lamande et de son train électrique. Je n'ai aucun souvenir d'un quelconque geste déplacé de sa part. En revanche, je me rappelle une scène avec le surveillant de l'époque, Olivier de Postel - dont certains témoignages sur ce blog rappellent la proximité avec le père Lamande : j'étais arrivé en retard en classe, j'étais dans le couloir, il m'a dit quelque chose (pour me rassurer, sans doute) puis m'a embrassé sur les lèvres. Je devais avoir 8 ans environ. Sur le coup, j'ai dû trouver ça "bizarre" mais pas "grave". Je ne pense pas en avoir parlé à des adultes ou des copains de classe. En tout cas, malgré une mémoire plutôt déficiente, je me souviens bien de cette scène.

J'ai un autre souvenir, plus flou celui-là. Je suis retourné au petit collège des années plus tard (probablement après mon bac, passé en 1982). **J'ai retrouvé une de mes profs - dont je ne souhaite pas dévoiler le nom ici - qui m'a expliqué que Lamande et Postel, les deux "compères" (ou une expression dans le genre), avaient été virés pour des histoires de mœurs (sans plus de précisions).**

Voilà, Jean-Pierre, je ne sais pas si ce témoignage peut t'être utile. J'accepte qu'il soit rendu public et signé sur ton blog. N'hésite pas à me contacter si tu le souhaites. Tu peux compter sur mon soutien.

Je reste donc très choqué par l'attitude de déni de ceux qui aujourd'hui prétendent n'avoir rien vu et suis persuadé qu'il reste des adultes de l'époque prêts à dire ce qu'ils ont vu, pour peu qu'on le leur demande. Pourriez vous donc interroger les quatre personnes dont je cite ci dessus les témoignages et je suis prêt à vous aider à les contacter. Il est en effet pour moi très important de savoir s'il y avait à l'époque des adultes conscients des agissements du père, et ce qui a véritablement entraîné son départ du collège.

Cordialement

J P Martin Vallas

29/10/2014 a provincial adjoint

mon père,

vous avez écrit ce qui suit le 10/10/14 à Jean-François Gervet:

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre message et vous en remercions.

Oui, 'seule la pleine lumière peut apporter 'vérité et réconciliation'', et c'est pour cela que le P. Provincial a souhaité que cette cellule puisse exister et que tous les efforts soient faits dans ce sens.

Merci pour votre propre témoignage sur les éléments du passé et du soutien à notre action.

Bien fraternellement

P. Arnaud de Rolland sj

Assistant du Provincial de France

Je vous cite ci dessous une phrase de **Marc 4.21**

Il leur dit encore: **Apporte-t-on la lampe pour la mettre sous le boisseau, ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier?**

et je vous demande sur quel "chandelier" allez vous nous montrer cette lumière.

En clair, comment allons nous être au courant des résultats de vos enquêtes? Ou allez vous les rendre public?

Merci de bien vouloir me tenir informé.

Respectueusement

JP Martin-Vallas

14/10 rep au provincial cc kergaradec groupe

Mon Père,

Effectivement, les termes que vous utilisez pour la présentation de ce "groupe d'accueil" est pour moi un vrai scandale.

Il est certes possible " que d'autres situations que celles de pédophilie puissent se présenter." Mais je souhaiterais que vous précisiez à quel genre d'autres situations vous pensez. En effet l'inconvénient majeur de votre approche globale est que les victimes de pédophiles ne se sentent pas concernées par la terminologie "d'abus sur les personnes", que je n'ai jamais vu employée, dans aucun texte des églises de quelque pays que ce soit, pour désigner des actes de pédophilie et des agressions sexuelles.

Je vous rappelle que devant l'accueil très distant du père Lamy et de vous même début 2010, j'ai dû faire moi même une enquête auprès des anciens de Franklin, qui s'est traduite par l'apport de 9 témoignages d'actes de pédophilie de la part du père Lamande.

Je vous rappelle qu'après m'avoir annoncé en Nov 2010 la mise en place d'une commission, j'ai dû attendre Avril 2012 pour comprendre qu'il n'en était en fait plus question, puisque vous ne répondiez plus ni à mes mails, ni à mes appels téléphoniques, pas plus qu'à ma lettre RAR.

Se pourrait il que la création de ce "groupe d'accueil" soit directement lié aux instructions que vous avez reçues de la "Congrégation pour la doctrine de la foi", par l'intermédiaire de Mgr Carré?

Je vous cite un extrait de la Lettre pastorale de Benoît XVI aux catholiques irlandais, 19 mars 2010:

Dans le même temps, je dois également exprimer ma conviction que, pour se reprendre

de cette blessure douloureuse, l'Église qui est en Irlande doit en premier lieu reconnaître devant le Seigneur et devant les autres, les graves péchés commis contre des enfants sans défense. Une telle reconnaissance, accompagnée par une douleur sincère pour les préjudices portés à ces victimes et à leurs familles, doit conduire à un effort concerté afin d'assurer la protection des enfants contre de tels crimes à l'avenir.

Je comprends par là qu'il convient de trouver la vérité des faits, puis de la reconnaître "**devant les autres**".

En ce qui me concerne j'attends toujours de savoir si les adultes de l'époque, de la S.J. ou non, ont couvert sciemment ces faits. J'attends aussi que ces faits soient reconnus devant "les autres".

Je vous cite ce mail reçu le 01/10/2014 d'un ancien de Franklin:

"Bonjour ,veuillez m'enlever de votre liste d'envoi. Vos propos sont sans preuve et insultants pour pas mal de gens, seule la justice doit être saisie si vous l'estimez, vous ne devriez pas faire du tam-tam avec la liste des anciens. **Guillaume d'Epenoux** "

Pourriez vous m'aider à dire la vérité à cette personne?

Je vous rappelle que dans un grand nombre de pays, comme les Etats Unis, le Canada, l'Australie, l'Irlande, l'Allemagne, la Belgique... des affaires de pédo-criminalité dans l'Église catholique ont défrayé la chronique.

Dans chacun de ces pays, des commissions ont été créées, des enquêtes ont été faites, des rapports ont été publiés, sur le sujet de la pédophilie, et non sur les "abus sur les personnes".

Je suis convaincu que ce qui c'est passé sous la responsabilité de la Société de Jésus en France mérite un tel développement, l'affaire du père Lamande n'étant qu'une parmi d'autres, même au sein de l'école Saint Louis de Gonzague, comme cela ressort des témoignages de beaucoup d'élèves de l'époque. Et il semble que les même faits se soient déroulés dans d'autres collèges sous la responsabilité de la S.J.. Et plus grave encore, rien n'empêche que de tels faits ne se passent encore dans les institutions sous votre responsabilité.

Au vu de ces éléments, je souhaite que ce groupe soit dénommé "commission d'enquête sur des actes de pédophilies", qu'elle recherche efficacement la vérité sur les dits actes dont elle a connaissance, et qu'elle rende publique la vérité sous la forme de rapports annuels d'activités accessibles à toutes les personnes intéressées.

JP Martin-Vallas

01/10/2014 du provincial

Monsieur,

Le 20 septembre, vous m'écriviez à propos du groupe d'accueil et de veille maintenant mis en place.

Vous m'alertez sur l'expression retenue que vous estimez trop générale. Je regrette que

celle-ci puisse devenir objet de scandale supplémentaire là où l'intention est bien "d'avancer vers la vérité des situations et des responsabilités".

Pourquoi ai-je choisi cette expression? Parce que d'autres situations que celles de pédophilie peuvent se présenter. Certaines pourraient avoir la gravité d'un abus sur les consciences. D'autres, sans atteindre cette dernière gravité ni celle de la pédophilie, pourraient cependant conduire à ce que l'inattention à leur sujet contribue à un climat d'ensemble dont vous avez souffert parce que les alertes ne sont pas prises en considération. Je pense que c'est donc une attention à l'ensemble de ces situations qui peut aider à une meilleure prévention. Quant aux cas de pédophilie, ils me semblent clairement mentionnés par le renvoi explicite au document des évêques de France qui doit guider nos actions et réactions.

Sachez que je ne souhaite ni ignorer ni négliger votre perception et que je veille à ce que la présentation de ce groupe et de sa mission soit le plus explicite possible. Par ailleurs, je veillerai également à ce que l'absence de référencement à l'entrée pédophilie sur notre site soit réglée dès que possible.

Je regrette également que cette étape soit une de plus dans une série où je ne suis pas parvenu à manifester le degré d'attention et de réactivité suffisant face au comportement dont vous, ainsi qu'un certain nombre d'autres élèves, avez été victimes de la part du père Lamande.

Avec mes salutations respectueuses.

Père Jean-Yves Grenet, sj

23/09/2014 entretien avec le père de Kergaradec

Je voulais faire le point avec lui de ce qui s'était passé pendant ces trois derniers mois. Il a été approché par deux personnes qui prendront contact avec lui et a reçu une mère d'élève qui lui a fait part de ses doutes de l'époque. Mais surtout il a pu contacter deux anciennes responsables du petit collège. Il en ressort qu'elles se posaient des questions à l'époque sur les agissements du père Lamande avec les enfants, mais elles ne pouvaient ni ne voulaient entrevoir, ni même imaginer la réalité des choses. Nous en concluons que jamais aucun adulte de l'époque ne nous dira ce qui c'était passé, car ils étaient tous aveugles à cette réalité!

Nous parlons aussi de la création du " Groupe d'accueil et de veille"; il insiste sur l'aspect positif: enfin une structure existe pour traiter les questions de pédophilie dans les établissements jésuites. Ce dont je conviens, sans que cela ne change rien de ce que j'ai écrit la dessus dans mon dernier message.

Je compte diffuser ce texte à l'ensemble de mes camarades de l'époque.

Ce texte se trouve à cette adresse internet:

www.jesuites.com à la rubrique "contact"

21/09/2014 au provincial

Mon père,

je viens d'avoir connaissance par le père de Kergaradec du texte:

" **GROUPE D'ACCUEIL ET DE VEILLE POUR LES SITUATIONS D'ABUS SUR LES PERSONNES** "

Autant je suis pour l'instant satisfait de l'intervention du père de Kergaradec, et vous en remercie, quoique je pense qu'elle aurait pu se faire quatre ans plus tôt; autant je suis plus que déçu, **à la limite scandalisé, par la terminologie** que vous utilisez dans ce texte;

on a l'impression que vous invitez des personnes âgées à venir prendre le thé pour se faire consoler!

Heureusement, le mot "pédophilie", puisque c'est de ça dont il s'agit, apparaît quand même une fois dans la note 2, en bas de page quand est cité un document de la Conférences des Évêques de France. Eux, ils osent appeler un chat un chat.

Je n'ai pas trouver ce texte sur votre site internet: <http://www.jesuites.com/> et j'ose penser qu'il n'y a pas encore été publié; aussi je vous invite fermement à rectifier le tir, en précisant clairement ce dont il s'agit.

Je vous remercie à l'avance de l'accueil que vous ferez à ma démarche.

Jean-Pierre Martin-Vallas

20/09 groupe d'accueil

Hier, le père de Kergaradec m'a fait parvenir un mail avec ce texte que le Provincial vient de publier sur le site de la Province ; je suis très déçu et m'en expliquerai dans un prochain message.

GROUPE D'ACCUEIL ET DE VEILLE POUR LES SITUATIONS D'ABUS SUR LES PERSONNES

Des situations d'abus sur les personnes peuvent ou ont pu se produire de la part de jésuites ou d'acteurs des institutions dont la Province de France de la Compagnie de Jésus a ou a eu la responsabilité.

La Province de France condamne avec fermeté ces abus passibles de la justice de l'Etat et punis par le droit interne de l'Eglise catholique. A la suite du Pape Benoît XVI, elle se souvient que le « pardon ne remplace pas la justice »¹.

1 Entretien du Pape Benoît XVI aux journalistes lors de son voyage au Portugal, 11 mai 2010.

2 Conférence des Evêques de France, Lutter contre la pédophilie – Repères pour les éducateurs, Bayard / Cerf / Fleurus-Mame, 2010

Elle tient aussi à s'inscrire dans la ligne des recommandations de l'Eglise de France, précisées dans le document de la Conférence des Evêques de France « Lutter contre la pédophilie – Repères pour les éducateurs »².

La Province de France veille à ce que toute personne victime ou proche de victimes de jésuites ou de collaborateurs de la Compagnie puisse être accueillie et écoutée. Pour ce faire, le Provincial a créé un « Groupe d'accueil et de veille pour les situations d'abus sur les personnes ».

Ce groupe est constitué de trois à cinq personnes choisies par le Provincial, jésuites et laïcs, hommes et femmes, professionnelles dans les domaines juridique et psychologique.

Un rôle d'accueil et de soutien.

On orientera vers un membre de ce groupe toute personne désirant porter à la connaissance de la Compagnie un fait d'abus qui engage un jésuite ou une institution dont la Province de France est ou a été responsable.

Désireux d'aider et soutenir les personnes qui se présentent comme victimes ou qui ont été portées comme telles à sa connaissance, ce groupe s'efforcera de les accompagner, ainsi que leur entourage :

- dans le respect de la loi et des procédures judiciaires éventuelles,
- dans le respect des règles et obligations ecclésiastiques,
- dans le souci d'avancer vers la vérité des situations et des responsabilités,

Le groupe conseillera le Provincial sur ce qu'il lui revient de faire pour le bien des victimes connues et pour la protection des victimes éventuelles. Lorsqu'une institution ou association est en jeu, il respectera sa responsabilité propre et l'aidera à l'assumer.

Un rôle de veille

A la demande du Provincial ou de sa propre initiative, le groupe peut être amené à proposer des actions de sensibilisation et de prévention des abus sur les personnes au sein de la Compagnie et de ses diverses institutions.

Contact

Pour entrer en contact avec ce groupe, merci d'envoyer :

un courrier à l'adresse suivante : Victime abus – Accueil, Maison Provinciale, 42 bis rue de Grenelle, 75007 Paris

ou

un mail à l'adresse suivante : victime-abus.accueil@jesuites.com

10 septembre 2014

23/07/2014 rencontre avec le père de Kergaradec

Un petit pas en avant !

Ce mercredi 23/07/2014, j'ai rencontré le père de Kergaradec SJ.

Il avait attentivement lu l'ensemble des messages que j'avais mis sur le blog, ce qui était déjà une bonne entrée en matière, mais mieux encore, **il avait procédé à un début d'enquête** sur les conditions du départ du père Lamande en 1977.

Le père Lauras, recteur de Franklin avant 1977, lui a déclaré avoir eu des soupçons, mais rien de clair.

Le père Faivre, recteur en 1977, lui a dit avoir considéré que le père L'amande était malade psychologiquement et avoir poussé à son départ. Il a ajouté que **"son départ avait été demandé par quelques personnes"**, sans en dire plus.

Le père de Bains, préfet du petit collège, lui a répété ce qu'il m'avait dit : départ pour des raisons de modifications de méthodes pédagogiques liées à l'arrivée de filles et à l'accroissement du rôle des parents. Il n'a pas pu joindre Mmes de Follin et Lemaire, ex directrices du petit collège.

Il m'informe que le provincial a finalement mis en place la commission dont il m'avait parlé il y a 3 ans. Outre le père, elle comprend l'assistant du provincial, une psy et une juriste. **Une note officielle** va bientôt sortir qui définira le rôle et les objectifs de cette commission et qui sera publiée sur le site des jésuites de France.

Le père de Kergaradec a 75 ans et vit une retraite active à Clamart, après avoir eu d'importantes responsabilités dans la compagnie de Jésus

Depuis 4 ans il a été missionné par le provincial pour traiter des plaintes à propos des prêtres pédophiles de la compagnie. « Et il a du travail », a-t-il reconnu.

Je lui propose et nous convenons des actions :

- 1__ continuer l'enquête sur les conditions du départ du prêtre en 77
- 2__ qu'il rentre en contact avec les personnes ayant déclaré avoir subi des agressions sexuelles.
- 3__ que je ferais un mailing à tous les anciens que j'avais déjà contactés, pour les informer de l'existence de cette commission, et encourager ceux qui voudraient le faire à parler, le cas échéant.

Dans un deuxième temps mon enquête, qui n'a pas touché plus de 10% des élèves ayant connu le père Lamande, pourrait être étendue.

Mais surtout il faudra revisiter les moyens de préventions. Mon approche étant de dire aux enfants et aux parents que la meilleure défense est de parler aux adultes en cas d'agressions car le coupable c'est l'agresseur, pas l'enfant.

16/06/2014 de JY Grenet

Monsieur,

Suite à la rencontre qui a eu lieu le samedi 7 juin, vous serez contacté à partir du 28 ou 29 juin par le Père Yves de Kergaradec afin qu'avec lui soit initié le processus qui permette d'avancer vers une reconnaissance des faits, nécessaire pour vous et les autres victimes. Veuillez recevoir mes salutations les meilleures et l'expression de mon regret pour ces délais. Jean-Yves Grenet, sj

31/05/2014 réponse de JY Grenet

Monsieur,

Ce samedi 7 juin, j'ai une réunion de travail avec les personnes de l'équipe que je mets enfin en route avec un délai dont je regrette la souffrance qu'il peut vous ajouter. L'un des membres de cette équipe prendra donc contact avec vous dans les jours qui suivront afin de prendre les moyens de clarification de cette histoire malheureuse, grâce à vos apports et à ceux des autres victimes que vous avez pu identifier et qui souhaiteront cette recherche d'avancée. Je vous adresse mes salutations respectueuses, dans l'espoir de contribuer à une approche de la vérité qui apporte sa part d'apaisement de blessures que je regrette.

J-Y. Grenet, sj

28/05/2014 mail à JY Grenet, SJ

Mon père,
mon dernier contact avec vous remonte au 25/04/2012, date à laquelle je vous avais envoyé une lettre recommandée, à ce jour sans réponse et que je vous rappelle en pièce jointe.

Depuis cette date, j'ai donc saisi successivement la "Congrégation pour la doctrine de la foi", puis notre pape. Il s'en est suivi qu'il y a trois mois, j'ai été convoqué par Mgr Carré, à la demande de la "Congrégation pour la doctrine de la foi". A la suite de notre entretien Mgr Carré vous a saisi de notre affaire.

Pourriez vous me dire quelle suite vous comptez y donner.

Respectueusement
JP Martin-Vallas

27/05/2014 mail à Mgr Carré

Mon père, je n'ai pas à ce jour été contacté par le provincial; je vais donc le faire et vous tiendrai informé.

respectueusement vôtre
JP Martin-Vallas

27/05/2014 mail de Mgr Carré

Monsieur,

Comme je vous l'avais dit, après notre rencontre j'ai pris contact avec le Provincial des Jésuites pour l'informer de la demande de Rome et lui transmettre les vôtres.

C'est vous qui pourrez m'en communiquer les suites.

Avec l'assurance de mes sentiments dévoués.

+ Pierre-Marie Carré

19/05/2014 Mgr Carré

Mon père,

vous m'avez reçu il y a 3 mois, le 20/02 dans votre bureau à propos d'une agression sexuelle effectuée à mon encontre par un prêtre jésuite il y a 60 ans;

Vous m'aviez dit devoir saisir l'ordre des jésuites en France de cette affaire.

Puis je vous demander:

- l'avez vous fait?
- si oui, qui avez vous saisi?
- avez vous eu une réponse?

respectueusement votre

JP Martin-Vallas

20/02/2014 Mgr Carré

Il y a trois jours, j'ai reçu un appel téléphonique de la secrétaire de l'archevêque de Montpellier. Il souhaite me voir!

J'en sors. La congrégation pour la doctrine de la foi lui avait refilé le baigneur. **Il ne savait pas si cela faisait suite à ma lettre au pape ou non.** Et il n'avait que très peu d'informations sur

cette affaire. Je la lui ai donc expliqué brièvement et il a eu deux réactions intéressantes:

...Il va demander au provincial des jésuites de s'en occuper.

...quel intérêt, puisqu'il n'y a plus de prêtres qui exercent dans les collèges?

Il doit me tenir au courant de la suite.

2014

19/09/2013 pape François

Sa Sainteté François, 00120 Cité du Vatican

Sujet : Prêtre jésuite pédophile

Votre Sainteté,

je m'adresse à vous en désespoir de cause ; le 28/05/2012, j'ai saisi la Congrégation pour la doctrine de la foi, Palais du St Office à la Cité du Vatican, ayant été victime d'une agression sexuelle à l'âge de 8 ans par un père jésuite ; j'en ai 68 aujourd'hui, et ce père est mort depuis une vingtaine d'années ; mais les victimes de ce prêtre , elles sont toujours vivantes ; la congrégation des jésuites, que j'avais saisie en premier lieu s'est réfugiée dans un silence hautain ; il semble que la Congrégation pour la doctrine de la foi suive le même chemin puisque je l'ai relancé le 07/02/2013, sans plus de réactions.

Pourtant, pourtant il me semble que votre approche de ce genre de problèmes n'est pas du tout dans cette ligne, puisque le Vatican a précisé que « le Pape François a aussi demandé ... de surtout promouvoir les mesures de protection des mineurs et l'aide à ceux qui ont souffert de telles violences dans le passé» .

Vous pourrez tout savoir sur le détail de mes démarches en consultant mon site internet : <http://franklin2.canalblog.com/>

Cela fait plus de trois ans que je me bat pour que la vérité soit faite ; s'il vous plaît , aidez moi, car personne d'autre ne veut le faire.

JP Martin-Vallas

PS je vous joins ma lettre du 28/05/2012

01/03/2013 mail du père WAFFELAERT

Bonjour Monsieur VALLAS

je me demandais ces jours-ci ce que vous deveniez. je vois avec votre lettre que vous avez agi. Mgr Ladaria a accusé réception de votre lettre...c'est déjà positif malheureusement les cas des personnes vivantes sont plus urgentes sans doute , a moins qu'une enquête discrète ait été déclenchée auprès de l'institut du prêtre en question... cela demande du temps et en même temps, tant que rien n'est bien décidé, on ne peut pas faire état publiquement des mesures prises: ce n'est qu'au bout d'un certain temps que les choses aboutissent: voyez le cas du cardinal anglais de ces jours ci, qui a du prendre un peu de temps... j'ai moi même sur les bras des procès qui demandent du temps et en même temps d'être très précautionneux sur les questions de procédure, sinon les choses peuvent se retourner : plaintes pour fausses dénonciations, calomnies; etc...

en plus, à Rome pendant quelques temps vous vous rendez bien compte que les préoccupations vont se faire autres, bien que chacun soit quand même à son travail... ne perdez pas courage, et aussi comptez sur le solidarité des amis que vous avez retrouvé à cette occasion.

je vous redis mon cordial dévouement

Abbé Francis WAFFELAERT

07/0221/02/2013 mail au père WAFFELAERT

Bonjour,je viens d'envoyer cette lettre au vatican, après avoir envoyé un mail le 10/01 pensez vous que j'aurais un jour une réponse que dois-je faire? cordialement

JPMV

/2013 LRAR au Vatican

de JP Martin-Vallas
486 rue du Prof Henri Roseau
34070 Montpellier
France
télé: 0033 467 27 95 03

mail: jpmvallas1@gmail.com

le 07/02/2013
LRAR

Congrégation pour la
doctrine de la foi
Palais du St Office
00120 Cité du Vatican

Objet: un prêtre pédophile

Monseigneur Luis Francisco Ladaria,

Je vous ais envoyé le 28/ le 28/05/2012 une lettre recommandée dont vous m'avez accusé réception. Le 10/01/2013 je vous ais envoyé un mail pour demander des nouvelles de ma démarche, et à ce jour je n'ais pas de réponse. Je vous confirme donc par la présente que je souhaite savoir quelle suite vous donnerez à mon courrier. Sans réponse de vous d'ici un mois, je considérerais que vous n'avez pas l'intention de me répondre, et j'agiris en conséquence.

Je vous remercie à l'avance de bien vouloir avoir l'amabilité de me répondre.

JP Martin-Vallas

10/01/2013 mail au vatican

bonjour,

j'ai adressé le 28/05/2012 une lettre recommandée avec accusé de réception au Palais du Saint Office,

à l'attention de Monseigneur Luis Francisco Ladaria.

On m'avait dit en France que j'aurais des nouvelles de votre part dans les 6 mois.

Pourriez vous me dire ce qu'il en est?

Respectueusement

Jean-Pierre Martin-Vallas

2013

29/05/2012 lettre au Vatican

de JP Martin-Vallas
486 rue du Prof Henri Roseau
34070 Montpellier
France
télé: 0033 467 27 95 03

le 28/05/2012
LRAR

Congrégation pour la

mail: jpmvallas1@gmail.com

doctrine de la foi
Palais du St Office
00120 Cité du Vatican

Objet: un prêtre pédophile

Monseigneur Luis Francisco Ladaria,

Je m'appelle Jean-Pierre Martin-Vallas, j'ai 66 ans, et j'ai passé 13 années de ma jeunesse dans des collèges jésuites, Franklin à Paris, Mount Saint Mary's College en Angleterre et Ginette à Versailles.

Je suis resté 3 ans au petit collège de Franklin, de la neuvième à la septième. Notre aumônier était le père Lamande, forte personnalité, très proche de ses élèves, connu pour son train en modèle réduit, et apprécié de tous.

Ce qui suit s'est déroulé dans un camp de vacances, près de Compiègne, organisé et dirigé par ce père. J'avais environ 8 ans à l'époque. Nous dormions tous dans un dortoir d'une vingtaine de lits, ceux-ci étant installés perpendiculairement aux murs, à quelque distance les uns des autres. Au cours d'une nuit, étant réveillé, j'ai vu le père marcher dans l'allée du dortoir, sans doute entraîné de faire une ronde de surveillance. Il a vu que je ne dormais pas, et s'est glissé avec moi dans mon lit. Il a commencé par me caresser le torse, puis au bout de peu de temps j'ai senti ses mains chercher à passer sous le pantalon de mon pyjama. J'ai alors eu un mouvement de rejet qui a suffi à le faire partir. Et l'affaire s'est arrêtée là.

Ce qui me surprend maintenant est que, jusqu'à l'âge de quarante ans, ma mémoire a complètement supprimé ce souvenir. Je n'en ai donc, jusqu'à cet âge jamais parlé à personne puisque moi-même j'avais effacé l'histoire de ma mémoire consciente, et je n'en ai absolument pas souffert, du moins consciemment. Vers quarante ans, cette histoire m'est revenue progressivement en mémoire, et un jour, ayant une occasion professionnelle d'aller dans le quartier de Franklin, je suis rentré dans le bâtiment administratif du petit collège, et ai demandé à voir le père Lamande. Quelqu'un m'a répondu qu'il nous avait quitté, et il ne paraissait pas étonné de ma demande, car il a ajouté : » Il aimait beaucoup les enfants »

Croyant, à tort, que ce prêtre était décédé, et vivant moi-même une vie bien remplie, je n'ai entamé aucune démarche, la remettant à plus tard. Arrivé à l'âge de la retraite, et retrouvant donc plus de temps, j'ai contacté il y a deux ans, fin Mai 2010, le Père Lamy, s.j., supérieur de la communauté St Louis de Gonzague.

Début octobre 2010, j'ai pris conscience qu'à part de bonnes paroles je n'avais rien à attendre.

J'ai donc envoyé un mail à 240 anciens élèves de ce collège, et ai recueilli quatre témoignages d'anciens élèves ayant subi des agressions sexuelles de la part de ce prêtre.

Fin Novembre 2010, le Père Provincial de la Compagnie de Jésus, au vu de ces témoignages, m'informe qu'il a décidé de créer une commission pour recevoir cette affaire ou d'autres qui pourraient se présenter.

Fin Mars 2011, j'apprends par le père Grenet, Provincial France, que cette commission n'est pas en place, et en accord avec lui, je lance une deuxième enquête auprès de 800 autres anciens camarades. Je reçois alors deux autres témoignages d'agression sexuelle

par ce prêtre.

Mi Février 2012, je contacte le père Grenet, par mail d'abord, puis par téléphone, sans jamais arriver à établir le contact.

Fin Avril 2012, je recontacte le père Grenet par lettre recommandée avec accusé de réception, sans aucun succès.

J'en ai donc conclu qu'il n'y avait rien à attendre des jésuites et j'ai décidé de m'adresser à l'église.

Au cours d'une rencontre avec le père Waffelaert, à Montpellier, le 20/03/12, celui ci m'a conseillé de m'adresser directement à vous, en vous exposant les motivations de ma démarche. Le père Francis Waffelaert est Official du Languedoc Roussillon, en France.

Je me permets de citer un extrait d'un discours de notre Saint Père à propos des actes de pédophilie:

«établir la vérité sur ce qui est arrivé par le passé, prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir, assurer que les principes de justice soient pleinement respectés et, surtout, soutenir les victimes et tous ceux qui sont victimes de ces crimes monstrueux» (Discours aux évêques d'Irlande, 28 octobre 2006).

C'est dans cette disposition d'esprit que je m'adresse à vous. Les motifs rationnels de ma démarche sont au nombre de trois:

- 1) **Il faut que la vérité de ce qui s'est passé entre ce prêtre et les enfants sous sa responsabilité soit établie, connue et reconnue.** Et il reste encore un grand chemin à faire, et des interrogations à satisfaire. A mon sens le nombre de huit agressions connues, ne reflète pas du tout la réalité, qui doit être bien supérieure. Mes mails n'ont pas touché plus de dix % des enfants qui ont connu le père Lamande. Par ailleurs, des témoignages indiquent que la hiérarchie de franklin était au courant, ce que nie l'un de ses membres. Enfin, d'autres témoignages laissent à penser que le départ du père s'est fait à la demande de parents d'élèves, pour des raisons d'accusation de pédophilie.
- 2) **Il faut que tous les enfants qui ont été agressés par ce père aient une chance de parler.** J'ai compris, pour moi-même, et en recueillant les sept autres témoignages, à quel point cette expression était importante. Pour beaucoup, c'était la première fois qu'ils en parlaient à leurs proches, et même à leur femme.
- 3) **Plus jamais ça.** Je veux dire par là qu'il convient de tout mettre en place pour éviter de tels agissements, et aussi pour que d'éventuelles victimes soient encouragées à parler le plus tôt possible. Quelques mesures ont certes été prises par l'église catholique de France, mais je suis loin d'être convaincu de leur pertinence.

De manière moins rationnelle, je dirai aussi que je ne sais pas vraiment ce qui me pousse, mais j'obéis à une force intérieure qui me demande de continuer.

Je suis conscient qu'il y a prescription des faits, encore que vous avez la latitude de déroger à cette règle. Je suis aussi conscient que cette personne étant décédée, vous auriez là deux bonnes raisons de ne pas donner de suite à ma démarche.

Mais je souhaiterais qu'une commission d'enquête soit créée, pour traiter de ces faits, et d'autres qui ont eu lieu dans le même collège, puisque la société de Jésus semble ne pas vouloir le faire.

Avec comme objectifs concrets:

- établir la vérité sur les conditions de départ de ce prêtre en 1977. Il y a maintenant quatre témoignages qui me font croire que ce départ a été provoqué pour éviter un scandale à cette époque; le fait que les jésuites de France ne cherchent absolument pas à enquêter la dessus me pose question quant à leur approche, aujourd'hui, des problèmes de pédophilie, et par voie de conséquence sur la situation actuelle dans cet établissement.

- donner une chance à l'ensemble des autres élèves de cette époque de s'exprimer, s'ils ont été victimes. C'est à dire qu'il conviendrait de contacter tous les élèves du petit collège ayant été en contact avec ce prêtre en encourageant à parler ceux qui en ont été victime. J'en ai déjà contacté un millier, mais, en 33 ans, environ 5.000 enfants sont concernés.

- de sensibiliser concrètement les enfants et les parents à ce phénomène, en s'appuyant sur ce vécu dans cette même école. Je pense que la meilleure solution serait de raconter cette histoire vraie, aussi bien aux parents qu'aux enfants actuellement dans l'établissement de Franklin, et surtout d'expliquer aux enfants de tous âges que face à un tel comportement il est nécessaire d'en parler à un adulte, et non de cacher sa honte.

Je vous transmets en pièce jointe un document qui est le journal de mes démarches depuis bientôt deux ans, qui reprend les témoignages des personnes agressées sexuellement par ce prêtre, ainsi que les principales réactions de mes anciens camarades d'école.

Je vous remercie à l'avance de l'accueil que vous ferez à ma démarche.

Jean-Pierre Martin-Vallas

PS: sur les conseils du père Waffeleart, je mets en copie de la présente lettre Mgr Charles Scicluna

30/04/2012 accusé de réception

Le courrier ci-dessous a été envoyé en LRAR le 25/04, et l'accusé de réception date du 30/04.

Ce courrier n'a, à ce jour (27/05/2012) provoqué aucune réaction

25/04/2012 lettre RAR au père Grenet S.J.

Objet : le père Lamande SJ, prêtre pédophile
P.J.: 4 témoignages

Mon père,

Voilà maintenant cinq mois que je n'ai plus de nouvelles sur la mise en place de la commission d'enquête dont vous aviez eu l'initiative.

Ceci, bien que je vous ai adressé un mail le 16/02/2012, et que j'ai cherché à vous joindre par téléphone quatre fois, le 29/02, les 6, 7, et 8/03/2012 ; à chaque fois j'ai demandé à la personne qui répondait à votre numéro de téléphone de vous demander de me rappeler, mais j'attends toujours!

Votre silence depuis cinq mois, qui témoigne de votre inaction, m'exaspère passablement. Il représente pour moi l'importance du mépris que vous portez aux victimes de ce prêtre jésuite pédophile.

S'il vous plait, ne me répondez pas encore une fois par des paroles de compassion mielleuses et sans effet, ce sont des actions que j'attends, et elles sont de deux natures :

- 1) la mise en place de cette commission d'enquête, dont vous avez pris l'initiative, et que vous semblez regretter maintenant.
- 2) une vraie enquête sur les conditions du départ de ce prêtre de Franklin.

Je viens en effet de recevoir un quatrième témoignage qui confirme qu'il est parti suite à ses actes de pédophilie, et non pas dans les conditions avancées par le père Debains, qui était à l'époque directeur du petit collège, dans mon entretien téléphonique avec lui du 06/04/2011.

Je souhaite que l'existence de ces quatre témoignages vous amènent à reconsidérer la position de votre lettre du 22/06/2011 ou vous vous contentez des quelques éléments en votre possession pour penser que ce départ a été normal.

Je vous transmets ces quatre témoignages en PJ. Il est en effet tout à fait possible, avec un peu de bonne volonté de votre part de retrouver des personnes ayant travaillé au petit collège dans les années 1977 ; celles qui avaient trente ans à cette époque n'en ont que 65 maintenant et ont donc beaucoup de chances d'être encore vivantes.

L'établissement de la vérité concernant les conditions de ce départ est pour moi fondamental. Non pas que je veuille mettre en accusation ceux qui ont couvert ce prêtre, ils ont fait ce que beaucoup d'autres ont aussi fait; mais je pense que c'est un élément très important de la vérité qu'il faut établir.

A ce propos, je voudrais répondre ici à la réaction du père Debains. Le 5/04/2011, par téléphone, il me disait " que le père est mort, qu'il ne peut rien avoir de positif dans une telle démarche pour les gens qui ne sont pas au courant, que cela ne peut rien leur apporter"

Ce qu'il ne voulait pas entendre, c'est que les victimes, elles, étaient toujours vivantes. Et que, même si au bout de presque 60 ans, elles avaient trouvé un certain équilibre de vie, la blessure restait profonde et devait être traitée.

Cordialement

JP Martin Vallas

16/02/2012 mail au père Grenet S.J.

Mon père,
je suis maintenant de retour en France après trois mois de voyage, et je viens aux nouvelles concernant la mise en place de l'équipe dont vous m'avez parlé.
Vous comprendrez certainement que si aucune avancée substantielle n'avait été faite, je chercherai désormais d'autres interlocuteurs pour faire avancer ma démarche.
Cordialement
JP Martin-Vallas

2012

21/11/2011 réponse du père Grenet S.J.

Monsieur,
De retour à mon bureau après une absence de quelques jours, je tiens à vous informer que, malgré ce que je peux vous donner à penser par le retard qui perdure, je n'oublie pas votre question et ne tiens nullement à enterrer la situation. Devant la difficulté à constituer l'équipe que je mets sur ce problème et à laquelle je souhaite donner une configuration qui lui donne la possibilité de réagir à d'éventuels autres signalements au cas malheureux où cela se produirait, je ne puis aujourd'hui que vous dire que je vous tiens au courant quand je parviens à déboucher définitivement.
Avec mes regrets pour ce délai et l'assurance que je ne souhaite pas oublier ni négliger les blessures que vous avez dû subir - vous et les personnes qui ont relaté des faits semblables - de la part de l'un de ceux qui étaient alors des nôtres.
Jean-Yves Grenet, sj

20/11/2011 mail au père Grenet S.J.

Mon père,
sans nouvelle de vous après mon message du 23/10, j'ai contacté votre secrétariat par téléphone le 7/11. En votre absence, j'ai demandé que vous me rappeliez. Le 15/11, toujours sans nouvelle, j'ai renouvelé ma demande de rappel à votre secrétariat.
Je fais donc le constat que bien que vous m'ayez annoncé dans votre lettre du 22/06/2011 que vous me contacteriez courant septembre, et malgré mes différents rappels décrits ci-dessus, vous ne me donnez toujours aucune information sur cette commission fantôme que vous êtes soi-disant entrain de mettre sur pieds depuis maintenant plus d'un an.
Je vais bientôt être amené à considérer que vos paroles onctueuses et lénifiantes n'ont comme objet que de cacher votre mauvaise foi, et que votre seul objectif est d'enterrer cette affaire à laquelle, manifestement, vous n'attachez aucune importance.
Je ressens votre silence comme une marque douloureuse de votre mépris à l'égard de ces dizaines de victimes d'agressions sexuelles de la part d'un membre de votre congrégation.
Partant dans 3 jours pour trois mois, j'essayerais une dernière fois de vous joindre à mon retour.
Si d'ici là l'idée vous en prend vous pourrez toujours me contacter par e-mail.
JP Martin-Vallas

23/10/2011 mail au père Grenet S.J. avec copie au père Dumortier, S.J , recteur de l'université Pontificale Grégorienne

Mon père,
vous m'aviez écrit le 22/06 en m'assurant que vous me contacteriez courant septembre. Auparavant, vous m'aviez dit au téléphone que ma question était certes une de vos priorités, mais que vous en aviez beaucoup d'autres à gérer dans le même temps. Tous ces délais depuis ma première lettre me portent à croire qu'il s'agit bien de la dernière de vos priorités, si seulement on peut la qualifier ainsi.

Je vais partir dans un mois, pour trois mois en voyage au Mali. Je ne recevrai donc plus mon courrier postal, mais je continuerai à consulter régulièrement mes mails.

Cordialement
JP Martin-Vallas

22-06-2011 lettre au père Dumortier, S.J , recteur de l'université Pontificale Grégorienne

Père François-Xavier Dumortier
Pontifical Gregorian University
Piazza della Pilotta, 4 -
00187 Rome (Italy)

Objet:le père Lamande, jésuite pédophile

Mon père,
j'ai été victime d'un prêtre jésuite pédophile, ayant passé 13 ans de scolarité dans des écoles tenues par cet ordre, dont 10 au collège Saint Louis de Gonzague, à Paris. J'avais 8 ans au moment des faits, qui se sont passés autour de l'année 1953. Ma défense d'enfant a été d'occulter totalement ces faits jusqu'à l'âge de quarante ans, ou, ayant réalisé ce que j'avais vécu, j'ai cherché à rencontrer ce prêtre, pour apprendre (à tort), qu'il était décédé. Ce n'est ensuite qu'à l'âge de la retraite que j'ai décidé de tirer cette affaire au clair.

Je me suis donc adressé au père supérieur de la communauté de jésuites de Saint Louis de Gonzague, ou j'ai reçu, avec beaucoup de compassion, une fin de non recevoir. J'ai donc mené mon enquête auprès d'un milliers d'anciens élèves de cette institution, et j'ai reçu une dizaine de témoignages de personnes, qui comme moi, avaient été abusées sexuellement par ce prêtre.

Devant ces témoignages, le père Grenet, provincial France, m'a fait savoir qu'il créerait une commission ad hoc. Cela fait maintenant 7 mois que j'attends cette commission, et j'ai

la très forte impression qu'elle ne verra jamais le jour.

Vous trouverez sur mon site internet, qui a un caractère privé, tout les détails sur cette affaire.

<http://franklin2.canalblog.com/>

Je viens de lire sur le journal La Croix, que vous interveniez, à la demande du pape, dans la lutte contre les abus sexuels sur mineurs commis par des prêtres.

Je souhaiterai vivement votre intervention sur cette affaire.

Veuillez croire mon père, en l'expression de mes sentiments respectueux.

J P Martin-Vallas

22-06-2011 réponse du père provincial Grenet, S.J .

Paris, le 22 juin 2011

Le Provincial de France
de la Compagnie de Jésus
7 rue Beudant - 75017 PARIS

Tél: 01.53.42.10.30
Fax : 01 .42.93,58.3 I
provincial. france@jesuites. com

Mr JP. MARTIN-VALLAS
486 rue du P H Roseau
34070 MONTPELLIER

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 10 juin. Je regrette fortement le retard que je prends dans cette affaire que, croyez-le, je ne souhaite pas enterrer. Mais si le jésuite que je choisis comme responsable de la commission à venir est désigné, je rencontre quelques difficultés à constituer ce groupe avec des personnes dégagées a priori de tout risque de lien avec les institutions ou personnes qui pourraient être concernées et également en mesure de présenter quelques compétences tant juridiques que psychologiques précieuses pour que ce qui sera réalisé assure l'attention nécessaire aux victimes et conduise, lorsque cela est possible, à la mise en route des démarches qui s'imposent. Je rappelle que pour moi cette commission est constituée à l'occasion de l'affaire regrettable qui nous occupe mais aura pour mission d'être disponible au cas où d'autres affaires seraient soulevées. Par ailleurs, je dois reconnaître que les divers déplacements qui ont été les miens au long de l'année, la nécessité par ailleurs d'avancer en connaissance de cause de ce qui est également recherché tant dans d'autres endroits de la Compagnie que dans d'autres lieux de l'église de France contribuent fortement à ce retard.

Vous m'exprimez la demande de consulter le dossier du Père Lamande. Sachez que s'il y avait dans nos archives un dossier qui apportait quelque éclaircissement sur la question je vous aurais fait part des informations qui auraient permis d'éclaircir ce qui s'est passé. Or je ne dispose de rien sur ces attitudes du Père Lamande.

Concernant le départ du Père Lamande du collège, d'après nos catalogues il a effectivement quitté l'établissement à l'été 1977. Je n'ai pas de trace non plus de raisons particulières ayant pu provoquer un départ précipité, départ qui a eu lieu vers un âge (70 ans accomplis) où il n'était pas systématique de quitter un établissement scolaire mais où cela arrivait cependant également. Je relève par ailleurs, que le Père a alors été envoyé en communauté rue de Grenelle, soit

donc toujours sur la ville de Paris ; j'aurais tendance à penser - mais je reconnais que ce ne sont que suppositions - qu'un départ pour des raisons graves connues aurait conduit à un éloignement plus important.

Prévoyant de vous recontacter courant septembre pour aboutir sur les instances en cours d'élaboration, je vous prie de ne pas considérer mes retards comme un désintérêt pour ce qui vous a, vous et les autres personnes victimes, blessé dans votre histoire de manière illégitime et inacceptable.

Avec mes salutations cordiales et l'assurance de ma prière tournée vers le Christ qui ne cesse de guérir et sauver les êtres que nous sommes.

Père Jean-Yves GRENET, sj

10-06-2011 mail au père provincial Grenet, S.J .

Mon père, le 17/11/2010, le père Lamy m'informais que vous aviez décidé la création d'une commission à propos des agissements du père Lamande.

Le 21/03/2011, vous m'aviez fait part de vos difficultés à recruter les membres de cette commission.

Voilà maintenant sept mois que se poursuit la gestation de cette commission.

Dans cette attente, je souhaiterai pouvoir poursuivre ma recherche de la vérité : trois camarades m'ont affirmé que le père Lamande avait quitté rapidement le collège vers l'année 1977, à la demande de parents d'élèves, sur accusations de pédophilie. Je souhaiterai donc pouvoir avoir accès au dossier que vous conservez sans aucun doute dans vos archives sur ce prêtre, de préférence non expurgé, même pas de l'affaire C. Ceci me rassurera quant à votre bonne foi dans la recherche de la vérité, et me permettra d'avancer dans ma démarche.

J'espère recevoir rapidement une réponse favorable de votre part.

Cordialement
JP Martin-Vallas

06/04/2011 entretien téléphonique avec le père Debains S.J.

Ce père, âgé d'un peu plus de quatre vingt dix ans, vit dans une maison de retraite pour jésuites. Lors d'une précédente communication téléphonique le 14/10/2010 (voir l'entrée de cette date), il m'avait dit n'être au courant de rien.

Je l'ai tout d'abord informé que nous étions maintenant sept à avoir donné un témoignage d'agression à caractère pédophile de la part du père Lamande.

Il me confirme n'être au courant de rien, et me dit que cela ne sert plus à rien de remuer cette affaire ; que le père est mort, et qu'il ne peut rien avoir de positif dans une telle démarche pour les gens qui ne sont pas au courant, que cela ne peut rien leur apporter. Je lui réponds que je suis du côté des victimes, et qu'il est essentiel que celles ci puissent s'exprimer et être entendues.

Pour lui, une fois que c'est dit , c'est dit, et cela ne peut plus rien apporter à personne.

Je lui ai ensuite demandé dans quelle condition le père était parti de Franklin, en lui disant tout d'abord que deux élèves m'avaient écrit qu'il était parti très rapidement, sur pression des parents, pour affaires de mœurs.

Il m'a affirmé qu'il était parti au moment où les conditions pédagogiques de la catéchèse auprès des enfants évoluaient beaucoup, puisque les parents y participaient de manière substantielle ; de plus c'était l'époque où des jeunes filles arrivaient au petit collège ; et que donc il n'était absolument pas au courant de telles informations.

Je lui ai enfin dit qu'une femme affirmait que la hiérarchie était au courant des agissements du père.
Cela lui paraissait « invraisemblable », d'autant plus qu'il faisait partie de cette hiérarchie !

21/03/2011 entretien téléphonique avec le père Grenet, provincial France de la S.J.

Comme je l'attendais depuis le 11/02/2011, il me contacte ce jour.

-La commission annoncée le 17/11/2010 n'est toujours pas en place.

-Rien n'a été fait en ce qui concerne la position prise par le père Debains, et personne n'a cherché à contacter les trois autres personnes vivantes ayant travaillé avec le père Lamande. Il estime que ceci est du ressort de cette future commission.

-Il n'a rien contre mon idée de continuer mon enquête auprès des autres promotions ayant connues le père Lamande.

-Nous partageons tout à fait les grands principes de cette démarche, à savoir :

--il faut que les victimes soient reconnues, et qu'elles puissent exprimer leur parole de vérité.

--tout doit être fait pour que cela ne puisse se reproduire.

11/02/2011 rendez vous avec le père Lamy

De retour d'un voyage dans un pays lointain de trois mois, je contacte le père et nous convenons de nous rencontrer chez lui, à Paris le 11/02/2011.

Il m'informe que la commission évoquée dans sa lettre du 17/11/2010 a été mise en place par le père Provincial. Il me propose de la rencontrer mais n'a pas les coordonnées des interlocuteurs. Il convient de demander au Provincial ces informations et de me les communiquer sous peu.

Il ne s'est absolument pas préoccupé de mon mail du 25/11/2010 et des accusations d'une femme affirmant que la hiérarchie jésuite était au courant des agissements répréhensibles du père Lamande. Il n'a contacté ni le père Debains, qui m'avait donc menti au téléphone, ni le père Lauras, qui bien qu'âgés, sont tout deux bien vivants.

Je lui dit que pour l'instant je ne contacterai pas ces pères, estimant que face à la gravité de cette accusation, et au mensonge du père Debains, il appartient à la Société de Jésus de faire le ménage elle-même en son sein.

2011

17/11/2010 réponse du père Lamy par mail

Monsieur,

Je n'ai plus vos coordonnées téléphoniques et je serai heureux d'avoir de nouveau une conversation avec vous.

Je reprends contact avec vous avant le 18 puisque vous m'avez dit votre absence pendant un certain temps.

Je n'ai pas répondu immédiatement, souhaitant m'entretenir avec le Père Provincial de la Compagnie de Jésus de ce que votre enquête a révélé. Je suis touché ainsi que le Père Provincial par ce que vous m'avez transmis et le mail de votre frère.

Le Père Provincial a décidé de mettre en place une commission pour recevoir cette affaire ou d'autres qui pourraient se présenter. Vous pourrez la rencontrer si vous le désirez et

voir avec cette commission quelle suite il convient de donner.

Je n'ai pas encore répondu à votre frère, ce que je vais faire sans tarder.

Je vous redis mon regret profond de ce qui vous est arrivé ainsi qu'à d'autres et le désir de faire au mieux pour chacun aujourd'hui.

Bien cordialement.

Père Jean-Paul Lamy

9/11/2010 premier mail au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague

Bonjour mon père,

Je reviens vers vous, un mois après la diffusion du mail ci-dessous, pour faire le point des réponses.

J'ai envoyé ce mail aux **239** anciens élèves de Franklin (promotion lycée 1961 à 1973) dont j'ai trouvé les adresses mail sur le site des anciens élèves.

30 adresses étaient erronées.

J'ai eu **45** réponses par mail.

13 anciens élèves n'avaient pas connu le père Lamande.

32 autres ont répondu qu'ils n'avaient pas connaissance de faits similaires.

Dans leur ensemble, ils approuvaient ma démarche, et beaucoup ont fait preuve de chaleur humaine que j'ai appréciée.

4 sur les 32 désapprouvaient ma démarche, et comme vous, ont estimé que j'aurais mieux fait de me taire, l'un d'entre eux exprimant ce message avec une haine impressionnante.

1 a subi une agression à caractères sexuelle du père Lamande.

J'ai eu en plus **7** réponses par téléphone dont 2 anonymes.

5 ont répondu qu'ils n'avaient pas connaissance de faits similaires.

2 élèves du petit collège m'ont confirmé, de manière anonyme, qu'ils avaient eux aussi subis plusieurs agressions sexuelles de la part du père Lamande.

Avant de prendre connaissance de ces agressions, je m'étais entretenu par téléphone avec un ancien qui m'avait donné les coordonnées du père Jean Debains, SJ, 90 ans, et ancien préfet du petit collège pendant presque 40 ans, de 1954 à 1993.

Nous avons donc eu une conversation téléphonique.

Il en ressort que le père Debains a bien connu le père Lamande, qui a été aumônier du petit collège d'environ 1950 à 1983.

Le père Debains s'est dit étonné de mon témoignage. Il n'a jamais entendu de tels propos au sujet du père Lamande, et il pense que si ce dernier avait été coutumier du fait, il en aurait sûrement été au courant, tout en admettant qu'à l'époque ce sujet était tabou.

Je n'ai donc pas pu partager avec le père Debains ces trois témoignages d'agressions sexuelles. Je joins au présent mail la description de ces événements telle que je les ai reçus, et je vous en fait une brève synthèse ci-dessous.

Le premier, par téléphone, et souhaitant garder l'anonymat, m'a fait part de son expérience avec le père Lamande :

Il était couché, seul, dans une chambre, et le père Lamande est venu lui dire bonsoir. Le voyant seul, au lit, dans la chambre, il lui a dit textuellement : »je pourrais me mettre tout nu dans le lit avec toi ». L'enfant a refusé, et l'agression s'est arrêtée là.

Le deuxième a subi une agression verbale suivie d'attouchements dans le cadre du confessionnal. Il met de plus en cause d'autres prêtres coupables d'attouchements similaires.

Le troisième souhaite aussi garder l'anonymat, et s'est exprimé par téléphone.

Une demi-douzaine de fois, il a vu le père Lamande entrer dans la salle de bain, où il était seul, prendre son pénis à pleine main, et décalotter son gland en tirant sur le prépuce, en plusieurs mouvement de va et vient, pour, disait-il, vérifier qu'il n'était pas atteint de phimosis. Il avait une dizaine d'années.

Je mets en pièce jointe le mail complet du deuxième témoignage , ainsi que mon compte rendu téléphonique des deux témoignages anonymes.

En ce qui me concerne, je suspends provisoirement mon enquête sur ces conclusions, car je dois voyager hors de France pour une période de quelques semaines.

Je tiens à votre disposition l'ensemble des mails que j'ai reçus, et suis prêt à vous les transférer, si vous le souhaitez, mais ceci avant le 18/11, date de mon départ.

Je transmets le présent mail à toutes les personnes à qui j'avais adressé mon premier mail, ainsi qu'au président des anciens élèves de franklin, à sa demande.

Cordialement

Jean-Pierre Martin-Vallas

8/11/2010 mail d'un camarade envoyé directement au père Lamy

Voici la copie du mail que j'ai envoyé hier soir.

Père,

Après lecture du mail que vous a envoyé Jean-Pierre, je crois urgent que vous réagissiez en droit positif, c'est à dire qu'une enquête soit diligentée et que les témoins et plaignants soient entendus (ou lus) par une commission aussi discrète que qualifiée. Non seulement lumière doit être faite mais une position publique exprimée, parce que c'est la Compagnie de Jésus qui est en cause puisque c'est elle qui a mis en relation le Père incriminé avec les enfants qui, 50 ans après, révèlent leur souffrance.

Deux choses à éviter absolument:

1. Invoquer la prescription puisque, même si le Père est décédé, la Compagnie de Jésus, elle, existe toujours ainsi que l'établissement d'enseignement dont elle avait la charge à l'époque des faits;
2. Se réfugier dans les paroles lénifiantes du genre "Pardonnons", "Aimons nous les uns les autres": les victimes ne sont pas coupables et les faits relèvent de la vie de la société civile.

J'espère que vous comprendrez mon intervention qui ne se veut pas agressive, mais qui se veut ferme. Jean Pierre et les camarades en cause ont tout mon soutien: faites en sorte que ces tristes événements ne deviennent pas une affaire. Personne n'y gagnerait et certainement pas la Compagnie de Jésus.

Didier KESSLER, M.B.A, L.LM

14/10/2010 contact téléphonique avec le père Debains

A cette date, je reçois un mail d'un camarade qui m'informe que le père Jean Debains, qui était préfet du petit collège, est encore vivant. Il me conseille de le contacter, et l'a prévenu de mon prochain appel téléphonique.

Je l'ai donc contacté par téléphone le lendemain. Il s'est montré étonné de mon témoignage et m'a affirmé qu'à l'époque nul ne soupçonnait rien des agissements du père Lamande tout en convenant que ce genre de sujet était tabou.

2/10/2010 entretien téléphonique avec le père Lamy

Le père Lamy m'ayant écrit qu'il me répondra fin août ou début septembre, j'ai attendu jusque début octobre cette réponse, puis je l'ai appelé au téléphone.

Il en avait parlé à son provincial.

Il estimait que quarante ans après ces faits, ces enfants devaient avoir trouvé un équilibre de vie satisfaisant, et qu'il n'y avait pas lieu de le perturber. De plus, le prêtre en question étant décédé, il ne voyait pas l'intérêt d'une enquête.

A la suite de ces propos décevant, j'ai envoyé 48 heures après mon premier mail circulaire, suivi d'un deuxième le 18/10/2010.

4/07/2010 troisième lettre au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague

JP Martin-Vallas
486 rue du P H Roseau
34070 Montpellier
jpmvallas@gmail.com
Père JP Lamy
Communauté Saint Louis de Gonzague
9 rue Raynouard
75016 Paris

le 4 Juillet 2010

Objet : le père Lamande SJ, prêtre pédophile

Mon père,

Je regrette que la charge de votre calendrier ne vous permette pas de me répondre plus rapidement, mais je saurai attendre la rentrée.

Vous n'avez pas répondu à ma question :

« Vous me dites « alerter qui de droit sur cette question » je ne comprends pas ce que vous voulez me dire. »

Vous ne me dites pas non plus si votre calendrier ne vous donne pas le temps d'explorer les pistes que je vous suggère, ou s'il vous faudra tout ce temps pour me répondre que vous n'en avez pas l'intention.

Je reprendrai contact début septembre et je me permets de vous suggérer l'utilisation de mon adresse e-mail.

Cordialement

Jean-PierreMartin-Vallas

29/06/2010 réponse du père Lamy

Père Jean-Paul Lamy
Communauté St Louis de Gonzague
9 rue Raynouard
75016 Paris

Le 29 juin 2010

Monsieur Jean-Pierre Martin-Vallas
486 rue du P H Roseau
34070 Montpellier

Monsieur,

Je vous remercie de votre courrier me demandant d'explorer deux pistes. **Mon calendrier actuel ne me permet pas de vous répondre immédiatement. Je le ferai fin août, début septembre.** Merci de votre compréhension et de votre patience.

Une précision, je ne suis pas directeur de l'établissement St Louis de Gonzague, simplement le Père supérieur de la communauté.

Je souhaite de tout cœur que vous gardiez la paix intérieure.

Jean-Paul Lamy sj

22/06/2010 deuxième lettre au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague

JP Martin-Vallas
486 rue du P H Roseau
34070 Montpellier
jpmvallas@gmail.com

le 22 Juin2010

Père JP Lamy
Communauté Saint Louis de Gonzague
9 rue Raynouard
75016 Paris

Objet : le père Lamande SJ, prêtre pédophile

Monsieur le directeur,

Je vous remercie de votre réponse mûrement réfléchie, et je prends note que vous, à titre personnel, n'êtes pas au courant d'autres actes semblables de la part de ce prêtre.

En ce qui me concerne, je ne saurais me contenter de cette réponse. Vous ne l'avez pas connu,

et compte tenu de l'ancienneté des faits, vous n'avez sans doute pas non plus connu de personnes l'ayant fréquenté, et donc votre méconnaissance de faits similaires ne prouve rien.

Sans être moi-même vraiment capable de vous dire pourquoi, il me semble indispensable de connaître l'étendue des dégâts causés par ce prêtre.

Au vu de ce que je vous ai relaté, il me paraît très peu vraisemblable que j'ai été l'unique victime des agissements de ce prêtre. La manière « naturelle » avec laquelle il est entré dans mon lit, et la suite très « soft » des événements, me persuadent qu'il n'en était pas à son coup d'essai.

Vous me dites « alerter qui de droit sur cette question » ; je ne comprends pas ce que vous voulez me dire.

Mais il me semble que deux pistes doivent être explorées :

-Interroger les personnes de l'encadrement de l'école de cette époque pour connaître leur opinion, et leurs informations éventuelles sur ce point. Mais il ne doit pas en rester beaucoup !

-Interroger les enfants qui l'ont eu comme aumônier, et qui sont donc dans ma tranche d'âge

(65 ans).

A ce propos j'ai deux frères qui ont respectivement 3 et 10 ans de moins que moi, et qui sont

tous deux passés par le petit collège, et qui ont donc connu ce prêtre. Sans qu'ils n'aient été

eux même victimes d'abus sexuels de sa part, ils ne sont absolument pas surpris de mon témoignage, ni qu'il n'ait pu être trop proche de certains des enfants dont il s'occupait.

Je vous remercie de votre réponse, et souhaite avec vous que toute la vérité soit faite.

Cordialement

Jean-Pierre Martin-Vallas

15/06/2010 réponse du père Lamy

Père Jean-Paul Lamy
Communauté St Louis de Gonzague
9 rue Raynouard
75016 Paris

Le 15 juin 2010

Monsieur Jean-Pierre Martin-Vallas
486 rue du P H Roseau

34010 Montpellier

Monsieur,

Au début du mois de mai, vous m'écriviez m'informant d'un acte répréhensible et inexcusable exercé sur vous par le Père Lamande alors aumônier du Petit Collège de Franklin dont vous étiez vous-même élève. Vous exprimiez également votre inquiétude légitime que ce Père ait pu commettre de tels actes avec d'autres élèves et votre désir de trouver un moyen pour que ces éventuelles victimes ne soient pas conduites à vivre dans un silence douloureux porteur de risques de difficultés personnelles importantes. Tout d'abord je vous remercie de votre ouverture et du souci que vous portez. Je suis particulièrement sensible à la gravité de l'acte que vous relatez et **regrette qu'aient pu être commis de tels actes** tellement contraires à la conduite éducative et au souci pastoral qu'il nous revient d'exercer.

Personnellement, je n'ai pas jamais connu ce Père de son vivant. Par ailleurs, je n'ai reçu aucun autre témoignage d'actes pédophiles de sa part ni n'ai été mis au courant de quelque soupçon que ce soit. Je dois reconnaître mon embarras sur la manière de pouvoir donner réponse à vos inquiétudes, l'ancienneté de l'affaire provoquant une réelle difficulté à retrouver d'éventuelles victimes. **J'alerte cependant qui de droit sur cette question.**

Adhérant pleinement aux propos du Pape Benoît XVI au Portugal rappelant que « le pardon ne remplace pas la justice », je souhaite avec vous que **nous puissions contribuer à ce que la vérité soit faite** et déplore, avec les responsables de l'Eglise, de tels actes graves qui entraînent beaucoup de souffrance. Je souhaite de tout cœur que vous gardiez la paix intérieure.

Jean-Paul Lamy sj

29/05/2010 première lettre au Père Lamy, supérieur de la communauté St Louis de Gonzague

Père J P Lamy
Communauté Saint Louis de Gonzague
9 rue Raynouard
75016 Paris

JP Martin-Vallas
486 rue du P H Roseau
34070 Montpellier
jpmvallas1@gmail.com

le 9 mai 2010

Objet : le père Lamande SJ, prêtre pédophile
PJ : un texte

Monsieur le directeur,
Je vous fais parvenir ci dessous mon vécu relatif au point cité en objet.
Comme vous le lirez, l'expérience que j'ai vécue avec ce prêtre ne m'a pas provoqué de

souffrance insupportable. Je suis néanmoins intimement convaincu, vu la manière dont il est rentré dans mon lit, il y a 57 années, que je n'étais pas le seul petit garçon qu'il ait approché de cette manière.

Je voudrais donc d'une part savoir si vous avez eu d'autres témoignages relatives aux agissements pédophiles de ce prêtre, et d'autre part, je souhaiterais que mon histoire soit diffusée à mes anciens camarades, pour inciter ceux chez qui elle est restée enterrée à la faire ressortir, ce qui dans les cas les plus durs, peut être vital pour eux.

Mon histoire n'est qu'une petite histoire, au vu des scandales de prêtres pédophiles qui secouent la France et le Monde, mais je souhaiterais vivement savoir la suite que vous comptez lui donner.

Cordialement

Jean-Pierre Martin-Vallas

Le père Lamande SJ, prêtre pédophile

Je m'appelle Jean-Pierre Martin-Vallas, j'ai 65 ans, et j'ai passé 13 années de ma jeunesse dans des collèges jésuites, Franklin, Mount Saint Mary's College et Ginette. J'ai passé 3 ans au petit collège de Franklin, de la neuvième à la septième. Notre aumônier était le père Lamande, forte personnalité, très proche de ses élèves, connu pour son train en modèle réduit et apprécié de tous.

Ce qui suit s'est passé dans un camp de vacances, prêt de Compiègne, organisé et dirigé par ce père. J'avais environ 8 ans à l'époque. Nous dormions tous dans un dortoir d'environ une vingtaine de lits, ceux ci étant installés perpendiculaires aux murs, à quelque distance les uns des autres. Au cours d'une nuit, étant réveillé, j'ai vu le père marcher dans l'allée du dortoir, sans doute entrain de faire une ronde de surveillance. Il a vu que je ne dormais pas, et est rentré avec moi dans mon lit. Il a commencé par me caresser le torse, puis au bout de peu de temps j'ai senti ses mains chercher à passer sous le pantalon de mon pyjama. J'ai alors eu un mouvement de rejet qui a suffi à le faire partir.

Et l'affaire s'est arrêtée là.

Ce qui me surprend maintenant, est que jusqu'à l'âge de quarante ans, ma mémoire a complètement supprimé ce souvenir. Je n'en ai donc, jusqu'à cet âge jamais parlé à personne puisque moi-même j'avais effacé l'histoire de ma mémoire consciente, et je n'en ai absolument pas souffert, du moins consciemment. Vers quarante ans, cette histoire m'est revenue progressivement en mémoire, et un jour, ayant une occasion professionnelle d'aller dans le quartier de Franklin, je suis rentré dans le bâtiment administratif du petit collège, et ai demandé à voir le père Lamande. Quelqu'un m'a répondu qu'il était décédé, et il ne paraissait pas étonné de ma demande, car il a ajouté : » Il aimait beaucoup les enfants »